



Fiche Info-Qualité

CITOYENS PARTENAIRES

Qu'est-ce que la participation citoyenne ?

L'une des préoccupations grandissantes du réseau de la santé et des services sociaux est **l'implication de la population dans les choix et les décisions qui la concernent**. En santé publique, la participation citoyenne se traduit par **l'intégration des connaissances du citoyen à celles des professionnels qui offrent ou planifient les services**. Chaque citoyen possède des savoirs uniques liés à ses expériences et à sa trajectoire de vie. Ce partenariat avec la population permet ainsi de **nous assurer que nos services sont accessibles, efficaces et qu'ils tiennent compte de ses besoins et de sa réalité**.

Les types de participation

Pour certains programmes ou activités, le citoyen partenaire peut être une **organisation**, par exemple lorsque la santé publique soutient une municipalité dans la réalisation d'une évaluation d'impact sur la santé ou lorsque l'équipe de

santé au travail soutient une entreprise.

Dans d'autres contextes, le citoyen partenaire est un **individu** ou un **groupe de personnes** ciblé par nos interventions, par exemple un parent dans les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) ou encore les jeunes pour les services de santé dentaires en milieu scolaire.

Leur participation peut se décliner en différents niveaux d'engagement de l'ordre de la **consultation**, de la **collaboration** et du **partenariat**.

Cette pratique s'inscrit dans un **processus d'amélioration continue** de l'offre de services en santé publique.

Une priorité pour la Montérégie

La volonté d'inclure des citoyens dans la planification des services et dans les décisions qui les concernent fait partie des priorités de la Direction de santé publique (DSPu). **La participation citoyenne se retrouve ainsi dans l'énoncé de vision 2023-2025 comme**

ingrédient essentiel à de bonnes pratiques.

Des **outils communicationnels ont été développés afin de mettre de l'avant cette démarche**, autant auprès des professionnels et médecins de la DSPu qu'à l'intention de la population.

Une professionnelle œuvre à temps plein à soutenir l'ensemble de l'équipe régionale pour la mise en œuvre de projets impliquant des citoyens partenaires.

Les bénéfices

Pour le citoyen, son implication engendre un sentiment de valorisation grâce à sa participation aux prises de décision, contribue à améliorer les activités pour d'autres citoyens dans l'optique de « Donner au suivant » et permet une meilleure compréhension des services offerts à la population.

Pour les professionnels, cette pratique contribue à améliorer la qualité et l'efficacité des activités de santé publique tout en s'assurant de mieux répondre aux besoins des citoyens, ce qui favorise par le fait même la satisfaction de la population à





Fiche Info-Qualité

CITOYENS PARTENAIRES

l'égard des services offerts. La coopération avec les citoyens partenaires permet également de se sentir utile et de donner un sens à notre travail, bref d'être un acteur de changement.

Quelques exemples d'implications de citoyens en Montérégie

Malgré que cette pratique soit relativement nouvelle en santé publique, plusieurs projets ont déjà été réalisés ou sont en cours de production :

- **Projet-pilote Centres d'abandon du tabagisme (CAT)** : mise en œuvre des services de téléconsultation dans les CAT, en partenariat avec une citoyenne.
- **Projet À deux doigts de ta limite** : programme de prévention de réduction des risques liés à l'usage de substances psychoactives (SPA) chez les 18-24 ans.
 - Création d'ateliers de sensibilisation : plusieurs consultations réalisées auprès des jeunes faisant partie du public cible et dans plusieurs

établissements scolaires de la Montérégie (ex. : Centres d'éducation aux adultes, formation professionnelle, etc.)

- Création d'une formation destinée aux membres du personnel scolaire : mise en place d'un comité consultatif en partenariat avec deux enseignants.
- **Projet Comité Experts de vécu** :
 - Création de deux comités consultatifs, encadrés par une professionnelle de l'équipe des opioïdes et en collaboration avec des organismes communautaires de la Montérégie.
 - Souhait d'inclure des citoyens qui sont des personnes utilisatrices de SPA, des personnes ayant un diagnostic de santé mentale et/ou des personnes œuvrant dans l'industrie du sexe.
 - Participer à des activités de relecture afin de bonifier les outils de communication.
 - Participer à des activités de sensibilisation (ex. : utilisation de la Naloxone) sur le territoire.

- **Projet-pilote fruits et légumes** :

Offrir à des personnes à faible revenu une carte rechargeable pour l'achat de fruits et légumes afin de lutter contre l'insécurité alimentaire:

- Plusieurs consultations réalisées en collaboration avec des organismes communautaires de la Montérégie.
- Préoccupation d'inclure des citoyens plus vulnérables (personnes bénéficiant de l'aide sociale et usagers des banques alimentaires et/ou vivant de l'insécurité alimentaire).
- **Projet Services de garde éducatifs et à l'enfance (SGÉE)** : implanter des activités de promotion et de prévention visant le développement global des enfants, particulièrement en contexte de vulnérabilité.
 - Création d'un comité consultatif composé de représentants des SGÉE (directeurs d'établissement, éducateurs, etc.).
 - Préoccupation d'inclure des représentants de SGÉE issus de milieux vulnérables.





Fiche Info-Qualité

CITOYENS PARTENAIRES

- Réviser et bonifier des outils et participer à la planification et à la création d'activités de promotion-prévention axées sur leurs besoins.
- **Projet Pairs aidants :**
programme mis sur pied par et pour les jeunes du secondaire afin de favoriser la santé mentale positive.
 - Consultations menées auprès des jeunes du secondaire afin de construire un projet correspondant à leurs besoins et à leur réalité.

Pour plus d'information :

Jocelyn Robert
Coordonnateur à la Santé publique

